

BARCLAYS BANK PLC CALLABLE BOOSTER NOTES



BARCLAYS BANK PLC CALLABLE BOOSTER 6 ANS DOW JONES EURO STOXX 50® est un Euro Medium Terme Notes (Titre de créance) émis par Barclays Bank PLC.



**BARCLAYS
CAPITAL**

EARN SUCCESS EVERY DAY

BARCLAYS BANK PLC CALLABLE BOOSTER NOTES

Participation de 100% à la hausse éventuelle de l'indice Dow Jones EuroSTOXX50[®]

Possibilité de remboursement anticipé avec coupon unique de 30 à 50%¹ à l'initiative de l'émetteur

Protection intégrale de votre capital à l'échéance

Période de souscription : du 4 mai au 3 juillet 2009 inclus.

Code ISIN: XS0423890721

Document à caractère commercial.

Contacts et souscription

Tout investissement dans Barclays Bank PLC Callable Booster ne devrait être réalisé qu'après examen attentif du Prospectus de base visé en date du 27/03/2009 par la Financial Services Authority (la « FSA »), l'Autorité de régulation financière du Royaume-Uni, incluant notamment la section « Facteurs de Risques ».

Nous vous invitons à consulter ces documents² sur notre site internet www.barx-is.com.

Toute souscription peut être réalisée auprès de votre conseiller en gestion de patrimoine ou votre organisme financier habituel.

¹ Les taux de rendement actuariels correspondants sont respectivement de 9,14% et 8,45% au bout de la 3^{ème} et 5^{ème} année. Les TRA mentionnés dans ce document sont donnés avant imposition.

² Prospectus de base, documentation marketing, conditions définitives.

Aperçu du produit

- Produit de maturité 6 ans en EUR lié à l'évolution de l'indice Dow Jones EuroSTOXX50® défini plus loin
- **Effet « Booster »:** Participez à 100% de la hausse éventuelle de l'indice Dow Jones EuroSTOXX50® à l'échéance
- **Effet « Callable »** Possibilité de remboursement anticipé à la fin de l'année 3, 4 ou 5 avec coupon unique de 30%, 40% et 50%³ respectivement, en plus du capital initial
- **Protection du capital:** 100% de la valeur nominale remboursée à l'échéance par Barclays Bank PLC (AA-/Aa3)
- **Risque de crédit** sur Barclays Bank PLC (AA-/Aa3)

Informations sur l'Indice Sous-Jacent

- L'indice Dow Jones EuroSTOXX50®⁴ est composé des 50 premières sociétés de la zone euro, sélectionnées sur la base de la capitalisation boursière, du volume des transactions et du secteur d'activité. Il respecte une pondération géographique et sectorielle qui reflète de manière fidèle la structure et le développement économique de la zone euro

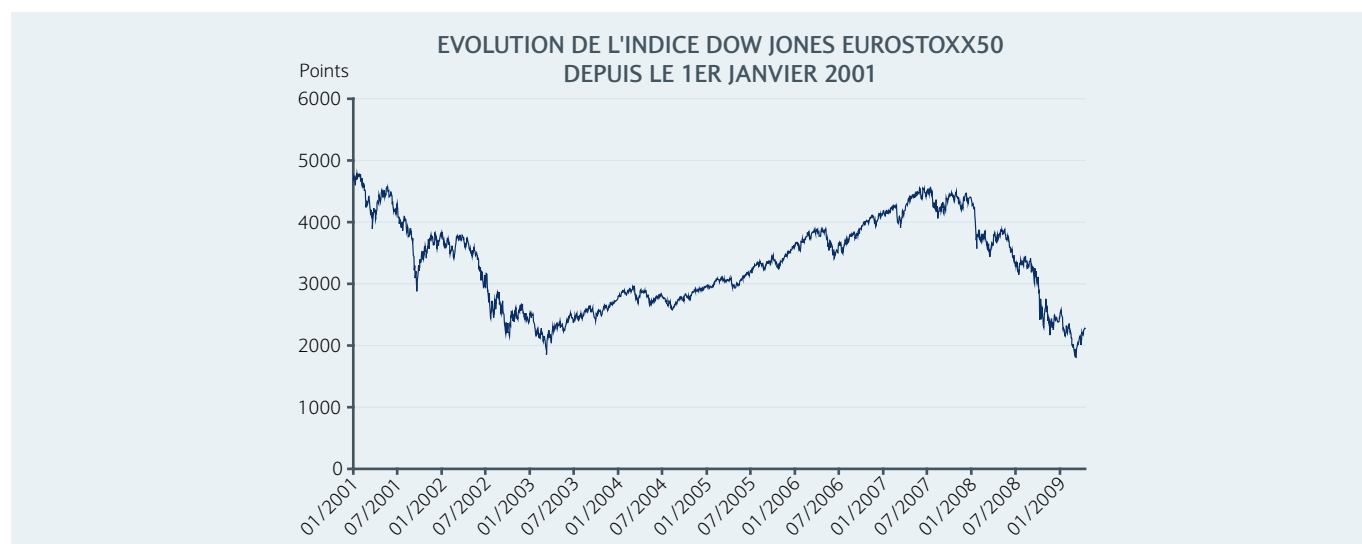
Fonctionnement du produit

Première possibilité: Un remboursement anticipé avec un coupon unique de 30%, 40% ou 50%³.

- A partir de la troisième année (3 juillet 2012), Barclays Bank PLC peut décider de vous rembourser 100% de la valeur nominale de Barclays Callable Booster. Dans ce cas, Barclays Callable Booster vous paie un coupon unique s'élevant à 30% si le produit est remboursé après 3 ans, 40% après 4 ans et 50% après 5 ans³

Seconde possibilité: une participation de 100% à la hausse éventuelle de l'indice Dow Jones EuroSTOXX50®

- Si le produit n'est pas remboursé par anticipation, vous participez à 100% à l'évolution de l'indice Dow Jones EuroSTOXX50®
- La performance du Dow Jones EuroSTOXX50® est calculée sur base de la moyenne arithmétique des cours de clôture de l'indice durant les 13 observations mensuelles des 13 derniers mois de vie du produit par rapport au cours de clôture à la date d'observation initiale
- Si l'indice Dow Jones EuroSTOXX50® n'enregistre pas de hausse par rapport à la date d'observation initiale, Barclays Bank PLC vous rembourse 100% de votre capital et vous ne recevez pas de coupon



Source : Bloomberg, Barclays Capital

LES CHIFFRES RELATIFS AUX PERFORMANCES PASSES ONT TRAIT A DES PERIODES PASSES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RESULTATS FUTURS

³ Les taux de rendement actuariels correspondants sont respectivement de 9,14%, 8,78% et 8,45% au bout de la 3ème, 4ème et 5ème année. Les TRA mentionnés dans ce document sont donnés avant imposition.

⁴ L'indice Dow Jones EURO STOXX 50® et les marques qui en sont dérivées, qui sont utilisés sous contrat de licence, sont la propriété de Stoxx Limited, Zurich, Suisse et/ou Dow Jones & Company, Inc., une société du Delaware, New York, Etats-Unis d'Amérique (les « Propriétaires »). Les instruments financiers qui sont basés sur cet indice ne sont en aucun cas sponsorisés, endossés, vendus ou promus par les Propriétaires et les Propriétaires n'acceptent aucune responsabilité à leur égard.

Avantages

- Potentiel de performance: **une participation de 100% à la hausse éventuelle de l'indice Dow Jones EuroSTOXX50® en l'absence de remboursement anticipé**
- En cas de remboursement anticipé, l'investisseur pourra bénéficier, en plus de 100% de la valeur nominale de l'obligation, d'un gain de 30% si le produit est remboursé après 3 ans, 40% après 4 ans et 50% après 5 ans⁵
- Le profil de la protection du capital permet à tout investisseur souscrivant à la valeur nominale de référence, et conservant ses titres jusqu'à l'échéance, de retrouver 100% de son capital initialement investi à l'échéance de l'EMTN

Inconvénients

- L'investisseur renonce à la distribution des dividendes des titres composant l'indice
- La protection en capital ne profite qu'aux seuls investisseurs conservant l'EMTN jusqu'à l'échéance du 13 juillet 2015 ou lorsque celui-ci fait l'objet d'un remboursement anticipé
- En cas de remboursement anticipé, le rendement est plafonné à 30% si le produit est remboursé après 3 ans, 40% après 4 ans et 50% après 5 ans⁵

Performance selon différents scénarii de marché en dehors de toute autre considération

Scénario favorable :

- En l'absence de remboursement anticipé, à l'échéance des 6 ans, la performance de l'indice depuis l'origine est égale à **+ 75%**. L'EMTN est alors remboursé à hauteur de **175%**, soit un taux de rendement actuariel de **9,78%**

Scénario médian :

- A la fin de l'année 4, l'émetteur décide de rembourser l'EMTN par anticipation. L'EMTN est alors remboursé par anticipation à hauteur de **+140%**, soit un taux de rendement actuariel de **8,78%**

Scénario défavorable :

- En l'absence de rappel anticipé, à l'échéance des 6 ans, la performance de l'indice depuis l'origine est égale à **-55%**. L'EMTN est alors remboursé à hauteur de 100% de sa valeur nominale initiale, soit un taux de rendement actuariel de **0%**



⁵ Les taux de rendement actuariels correspondants sont respectivement de 9,14%, 8,78% et 8,45% au bout de la 3ème, 4ème et 5ème année. Les TRA mentionnés dans ce document sont donnés avant imposition.

BARCLAYS BANK PLC CALLABLE BOOSTER NOTES

Termes et conditions

Emetteur	Barclays Bank PLC, Aa3/AA-/AA- (Moody's/S&P/Fitch)
Code ISIN	XS0423890721
Forme	EMTN, au porteur
Valeur nominale	EUR 1,000
Minimum de souscription	EUR 1,000
Période de Souscription	Du 4 mai au 3 juillet 2009
Date de Constatation Initiale	3 juillet 2009
Date d'émission	10 juillet 2009
Prix d'émission	100% de la valeur nominale
Echéance finale	13 juillet 2015
Protection du capital à l'échéance	100% sous réserve du risque de crédit sur Barclays Bank PLC.
Indice sous-jacent	Dow Jones EuroSTOXX 50® Index (SX5E)
Coupon	En cas de remboursement anticipé (possible après la troisième année) à l'initiative de l'émetteur, un coupon de 10% est payé, multiplié par le nombre d'années écoulées.
Remboursement à l'échéance	En l'absence de remboursement anticipé: 100% de la valeur nominale + 100% de la performance de l'indice Dow Jones EuroSTOXX 50®. La performance est observée entre la date de Constatation Initiale et la moyenne de l'indice telle qu'observée aux Dates d'observations mensuelles. Si la performance est négative, le remboursement est de 100% de la valeur nominale.
Dates d'observations mensuelles	13 observations mensuelles du 3 juillet 2014 au 3 juillet 2015
Dates possibles d'annonce du remboursement anticipé	3 juillet 2012, 3 juillet 2013, 3 juillet 2014
Dates possibles de remboursement anticipé	13 juillet 2012, 15 juillet 2013, 15 juillet juin 2014
Agent de calcul	Barclays Bank PLC
Loi Applicable	Anglaise
Règlement livraison	Euroclear / Clearstream
Cotation	Les EMTN sont cotés à la bourse de Londres
Offre au public	En France, en Belgique, au Luxembourg.
Marché Secondaire	Barclays Bank PLC s'engage à racheter aux porteurs d'EMTN, dans des conditions normales de marché, sur une base quotidienne, leurs titres au prix du marché lors des horaires d'ouverture de marché jusqu'à la date d'échéance.
Documentation	Le prospectus est composé (i) d'un prospectus de base, enregistré auprès de la Financial Services Authority (la « FSA »), l'autorité de régulation financière du Royaume-Uni le 27 mars 2009 et (ii) des conditions définitives (final terms) en date du 11 mai 2009 qui comprennent les modalités des Titres. Ces documents ont été notifiés à l'Autorité des Marchés Financiers, la Commission Bancaire, Financière et des Assurances et la Commission de Surveillance du Secteur Financier, respectivement autorités de régulation financière de la France, de la Belgique et du Luxembourg.
Commission de distribution	Barclays Bank PLC paiera au distributeur une rémunération annuelle maximum égale à 1,20% du montant effectivement placé.
Précompte mobilier	15% sur le coupon payé (applicable uniquement en Belgique)

AVERTISSEMENT

Prospectus

Ce document n'est pas destiné à être distribué aux États-Unis d'Amérique et/ou à des US Persons ou dans des États où la commercialisation des titres n'est pas autorisée. Barclays Bank PLC (France) interdit expressément la redistribution de tout ou partie de ce document sans son autorisation écrite préalable et décline par ailleurs toute responsabilité quant aux actions engagées par des tiers à ce sujet.

Les Conditions définitives des titres en date du 11 mai 2009, le Prospectus de Base visé en date du 27/03/2009 par la Financial Services Authority (la « FSA »), l'Autorité de régulation financière du Royaume-Uni sont à la disposition sans frais du souscripteur à l'adresse suivante : www.barx-is.com.

Le prospectus a fait l'objet d'une approbation par la FSA, notifiée à l'Autorité des marchés financiers (l'«AMF »), le régulateur français, à la Commission Bancaire, Financière et des Assurances (la « CBFA »), le régulateur belge, ainsi qu'à la Commission de Surveillance du Secteur Financier (la « CSSF »), le régulateur luxembourgeois. Les conditions définitives et le résumé en français du prospectus de base sont disponibles sans frais sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Facteurs de risque

Une vente en dehors de la date d'échéance s'effectuera à un niveau qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là. L'investisseur prend un risque en capital non mesurable a priori s'il est contraint de céder les titres avant l'échéance. Ce produit est soumis au risque de défaut de l'émetteur des titres, Barclays Bank PLC. Ce produit est soumis à un risque de taux. Si, après l'émission de ce titre de créance, le taux d'intérêt du marché augmente, toutes les autres données du marché restant identiques, le prix du produit diminue. Si, dans les mêmes conditions, le taux d'intérêt du marché diminue après l'émission, la valeur du produit augmente. Il est dès lors possible que la valeur de marché du produit ne suive pas l'évolution de l'indice sous-jacent. Ce risque est plus important en début de période et diminue à mesure que la date d'échéance approche. La valeur nominale est bien entendu remboursée à l'échéance par Barclays Bank PLC.

L'investissement dans Barclays Bank PLC Callable Booster implique un risque inhérent au marché boursier. Pendant la durée du produit, d'éventuelles baisses du marché peuvent faire descendre la cotation des titres en dessous de la valeur nominale. Comme indiqué, la valeur nominale est remboursée à l'échéance par Barclays Bank PLC. Il est donc recommandé aux investisseurs potentiels de se reporter aux rubriques « Facteurs de risques » du Prospectus du 27 mars 2009.

Le présent document a été préparé par Barclays Capital, la division banque d'affaires de Barclays Bank PLC ("Barclays") qui en prend la responsabilité. Ce document constitue un résumé indicatif des modalités des titres décrits dans le présent document et/ou de la transaction y mentionnée. Les modalités définitives des titres et/ou de la transaction seront indiquées dans leur intégralité dans le(s) prospectus et/ou le(s) document(s) contractuels.

Le présent document ne saurait constituer ni un engagement de prise ferme, ni une offre de financement, ni une offre de vente, ni une offre d'achat des titres qui y sont décrits et/ou une proposition de contracter, de telles opérations devant faire l'objet d'approbations internes au sein de Barclays. Aucune transaction ni service relatif aux opérations sus-visées ne sera envisagé sans l'accord postérieur formel de Barclays. Barclays agit pour son propre compte et non en qualité d'agent, conseiller ou fiduciaire. Vous devez par conséquent déterminer de manière indépendante, avec l'aide de vos propres conseils, le caractère approprié pour vous de tels titres et/ou d'une telle transaction avant d'investir dans de tels titres et/ou de conclure la transaction, le cas échéant. Barclays ne saurait en aucun cas être tenu responsable d'une quelconque perte résultant de l'usage du présent document ou du fait que vous vous soyez reposé sur les informations contenues dans ce dernier.

Barclays ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet des informations contenues dans le présent document et pour lesquelles il est mentionné (i) qu'elles ont été obtenues ou (ii) qu'elles sont basées sur des sources commerciales et statistiques ou sur toute autre source tierce. Toute donnée relative aux performances passées, indiquées dans des modélisations ou des test inversés (back testing) contenues dans le présent document ne saurait constituer d'indication de performance future. Tout avis ou estimation est donné à la date du présent document et pourra être modifié. La valeur de tout investissement peut varier en raison d'une fluctuation du marché. L'information contenue dans le présent document ne saurait constituer une prévision des résultats futurs et aucune garantie ne saurait être donnée quant à ces derniers.

Barclays, ses affiliés et tout individu associé à ces entités pourront éventuellement être amenés à passer des ordres, prendre des positions ou conclure des transactions (ou tous produits dérivés connexes) identiques ou similaires à ceux décrits dans le présent document.

A L'EXCEPTION DE LA FRANCE, LA BELGIQUE ET DU LUXEMBOURG, AUCUNE DEMARCHE N'A ÉTÉ NI NE SERA EFFECTUÉE AFIN DE PERMETTRE AUX TITRES MENTIONNÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT D'ÊTRE OFFERTS AU PUBLIC DANS UN PAYS OU UNE TELLE DEMARCHE EST NECESSAIRE. AUCUNE OFFRE, VENTE, RE-VENTE OU LIVRAISON DES TITRES DECRITS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT AINSI QU' AUCUNE DISTRIBUTION DE DOCUMENTS D'OFFRE/PROSPECTUS RELATIFS A DE TELS TITRES NE POURRA ÊTRE EFFECTUÉE DANS OU A PARTIR D'UN QUELCONQUE PAYS A MOINS D'ÊTRE RÉALISÉE EN CONFORMITÉ AVEC LE DROIT ET LA RÉGLEMENTATION APPLICABLES ET DE N'IMPOSER AUCUNE OBLIGATION A BARCLAYS OU A SES AFFILIÉS .

LE PRÉSENT DOCUMENT NE FAIT PAS ÉTAT DE L'INTEGRALITÉ DES RISQUES ET AUTRES PROBLÉMATIQUES SIGNIFICATIVES INHÉRENTS A UN INVESTISSEMENT DANS LES TITRES ET/OU LA TRANSACTION. AVANT DE TRAITER, LES INVESTISSEURS POTENTIELS DEVRONT S'ASSURER DE COMPRENDRE PARFAITEMENT LES MODALITÉS DES TITRES ET /OU DE LA TRANSACTION ET MAÎTRISER TOUS LES RISQUES QUI Y SONT ATTACHÉS TELS QUE DÉTAILLÉS DANS LES PROSPECTUS RELATIFS AUX DITS TITRES.

Barclays Bank PLC est immatriculée en Angleterre sous le No. 1026167. Son siège social est situé au 1 Churchill Place, London E14 5HP. Copyright Barclays Bank PLC, 2009 (tous droits réservés). Le présent document est confidentiel et aucune de ses composantes ne saurait être reproduite, distribuée et transmise sans l'accord préalable écrit de Barclays Bank PLC. Barclays Capital est la division banque d'affaires de Barclays Bank PLC qui est agréée et régulée par le FSA (Financial Services Authority) et est membre du London Stock Exchange. La division Barclays Capital, sise 21 bd de la Madeleine 75001 Paris de la succursale de Barclays Bank Plc en France enregistrée auprès du RCS de Paris sous le numéro 381 066 281 est également réglementée et contrôlée par l'Autorité des marchés financiers et la Commission bancaire.